

CONSEIL DE POLE

RELEVÉ DE DÉCISION

Réunion du 13 juillet 2021 - 13h30 (report de la réunion du 5 juillet 2021)

(validé en CP du 12 octobre 2021)

Etaient présents :

Mme MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN Odile (collège B)
Mme AURELIA-TOTO Dominique (collège B) [visioconférence]
M. PORTECOP Olivier (collège BIATSS)
M. GABUT Christophe (personnalité extérieure) [visioconférence]

Etaient représenté (e)s :

Mme GABOURG Raïssa (collège ETUDIANTS)

Etaient absents excusé (e)s :

M. THOUARD Emmanuel (personnalité extérieure)
Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS)

Etaient absents non excusé (e)s :

M. ROOS Christophe (collège A)
M. CESAIRE Raymond (collège A)
M. VIRASSAMY Georges (collège A)
M. COLOT Serge (collège B)
M. ZACHARIE Ludovic (collège ETUDIANTS)
Monsieur HAYOT Bernard (Personnalité extérieure)
M. MORINIERE Max (personnalité extérieure)
Mme NELLA Aurélie (personnalité extérieure)

Invités de droit absents

M. DANIEL Justin, VP Commission Recherche
M. JEHEL Louis, VP CFVU
M. CLAUDE Jean-Philippe, VP Etudiants

Invités présents :

Mme ROGER Aurélie, Doyenne FDE [visioconférence]
M. MANYRI Laurent, Directeur de l'IUT-972 [visioconférence]
M. RAMASSAMY, P/O le Directeur de l'INSPE 972 [visioconférence]
Mme SMITH-RAVIN Juliette, Chargée de mission Recherche et Valorisation Scientifique
Mme ROGERS Dominique, Chargée de mission Formation et Relations Académiques

Ordre du jour

- 1- Validation de Relevé de Décision du 31 mai 2021**
- 2- Conventions**
- 3- Calendrier 2021-2022 des composantes**
- 4- Tarifs des formations**
- 5- Commission d'Examen des Projets de Fonctionnement et Infrastructures du Pôle Universitaire**
- 6- Questions diverses**

Madame la Vice-Présidente du Pôle Martinique ouvre la séance à 14 heures sans obligation de quorum dans la mesure où il s'agit du report du Conseil de Pôle en date du 5 juillet 2021. Elle fait le point sur la liste d'émargement. Etant la seule administratrice présente, elle demande à l'administration de procéder à la vérification de la tenue de ce conseil, l'administration s'est référée au règlement intérieur modifié en séance plénière du 1^{er} octobre 2019 sur la gestion des instances et conseils. Le chapitre 5, article 28, stipule que la séance peut valablement délibérer sauf en cas d'élection. Pour cette raison il paraît possible de tenir ce conseil.

Madame la Vice-Présidente rappelle que compte tenu des éléments de l'ordre du jour à valider qui nécessitent un traitement rapide pour ne pas mettre en difficulté le Pôle universitaire, elle accepte cette proposition et poursuit ce conseil. Les administrateurs ne signalant pas leur absence, l'administration ne peut s'organiser en conséquence pour les missions d'intérêt général à réaliser.

Madame la Vice-Présidente vérifie que les membres élus et invités connectés à distance sont en mesure d'entendre l'intégralité des débats. Cette vérification est effectuée tout au long de la séance.

Madame la Vice-Présidente reprend les 6 points de l'ordre du jour. Aucune question diverse n'est présentée.

1- Validation de Relevé de Décision du 31 mai 2021

Le relevé de décision du 31 mai 2021 est soumis au vote.

Arrivée d'une administratrice à 14h10.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	2
Nombre de voix POUR	2
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le relevé de décision du 31 mai 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- Conventions

La parole est donnée à Madame la RAF du PUM qui fait lecture des quatre conventions et laisse ensuite la chargée administrative des conventions les présenter. Une convention fait l'objet d'une présentation par le porteur de projet.

Arrivée à 14h30 de deux administrateurs, un en présentiel avec une procuration et l'autre en distanciel.

Le vote passe de 2 à 5.

Le tableau des quatre conventions est mis au vote.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	5
Nombre de voix POUR	3
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	2

Le tableau des conventions est validé à la majorité des membres présents et représentés.

3- Calendriers universitaires 2021-2022 des composantes

Présentation du point par Madame la RAF du PUM, qui rappelle que les calendriers sont passés en CFVU du 01 juillet 2021, que des élus étudiants ont alertés la commission sur la nécessité d'avoir une semaine effective de révision en dehors de la semaine des vacances de Noël. Cette information a été transmise aux responsables de composantes et il y a eu des amendements apportés par deux composantes qui sont la faculté LSH et l'INSPE.

Monsieur le RAF-Adjoint présente le tableau des calendriers universitaires avec les modifications des deux composantes concernant la période de vacances scolaires.

Madame la Vice-Présidente demande à Monsieur le RAF-Adjoint de faire le point concernant les éléments manquants. Il n'y a pas de date précise pour la remontée.

Eu égard aux éléments portés à la connaissance du Conseil par Madame la directrice de la faculté de Droit et d'Economie relatifs à la CFVU et aux risques éventuels juridiques et réglementaires concernant le calendrier des composantes, Madame la vice-présidente souhaite avoir la certitude auprès de Monsieur le RAF-Adjoint, qui a réalisé le travail de regroupement des éléments de consolidation, que le tableau présenté est fiabilisé et ne risque pas de recours juridique.

Monsieur le RAF-Adjoint confirme que le tableau des calendriers des composantes est conforme et ne présente pas de risques juridiques.

Après échanges et discussions, la vice-présidente propose aux membres de valider le tableau prévisionnel du calendrier 2021-2022 des composantes sous réserve que soient effectuées les vérifications qui ont été mentionnées, notamment les vérifications concernant :

- La semaine de révisions hors période des vacances,
- Le mois de délais entre la première et la seconde session quand il s'agit d'examen unique,
- Les quinze jours entre l'affichage des résultats de la première session et de la deuxième session d'une part et d'autre part, sous réserve également que la date de début des cours de la faculté STE.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	5
Nombre de voix POUR	5
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La proposition est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4- Tarifs des formations

Madame la RAF du PUM informe que l'administration a réceptionné une remontée unique provenant du Service Universitaire de la Formation Continue, il n'y a pas de grands changements par rapport aux années précédentes mais il a été remarqué une baisse légère du tarif de certaines formations.

Les membres sont invités à se prononcer sur la tarification des formations du SUFC.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	5
Nombre de voix POUR	5
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le tableau de tarification des formations du SUFC est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

5- Commission d'Examen des Projet de Fonctionnement et Infrastructure du PUM (CEPFI-PUM)

La composition de la **CEPFI-PUM** avait été validée en Conseil de pôle de mars 2018 lors de l'élaboration du contrat pluriannuel d'objectif 2018-2020 avec la CTM. Le principe a été repris avec une nouvelle désignation des deux administrateurs du Conseil de Pôle y participant. Lors du Conseil de Pôle du 5 juillet 2021, Monsieur Olivier PORTECOP et Madame Dominique AURELIATOTO se sont proposés. La composition de la CEPFI-PUM qui est proposée est la suivante :

- Madame la Vice-Présidente du Pôle,
- Madame la Responsable Administrative et Financière du Pôle,
- Madame la Gestionnaire des Ressources Humaines,
- Madame la Chargée d'opérations de la DPI,
- Monsieur le Directeur du Patrimoine Immobilier,
- Monsieur Olivier PORTECOP, administrateur du Conseil de Pôle,
- Madame Dominique AURELIA-TOTO, administratrice du Conseil de Pôle.

Afin de ne pas retarder l'instruction du dossier de subvention CTM 2021, la CEPFI-PUM s'est réunie pour examiner les dossiers relatifs aux infrastructures et au fonctionnement du PUM. Il s'agit aujourd'hui de la valider rétroactivement pour permettre de poursuivre les travaux concernant l'appel à projet 2021.

La composition de la Commission EPFI est mise au vote.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	5
Nombre de voix POUR	5
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La composition de la Commission d'Examen des Projets de Fonctionnement et Infrastructure est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7- Questions diverses

Pas de questions diverses.

Madame la Vice-Présidente lève la séance à 15h35.

Fait à Schoelcher le 15 juillet 2021

La Vice-Présidente du Pôle Martinique



Odile MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN

